

Auxiliaire de puériculture

Micro-crèche Les Pralinous – Emploi permanent



Type de contrat : emploi permanent suite à disponibilité, recrutement de titulaire dans le cadre d'emploi des auxiliaires de puériculture ou, à défaut, contractuel-le CDD 3 ans

Période : à partir du 1^{er} avril 2026

Située en Haute-Savoie à 1036m d'altitude, entre Pays du Mont-Blanc et Val d'Arly, Praz sur Arly est une station village comptant 1316 habitants permanents, offrant un cadre de vie privilégié au fil des 4 saisons.

La micro-crèche communale est agréée pour accueillir 10 enfants, du lundi au vendredi de 8h à 18h30.

Sous la responsabilité de la Directrice de la structure, elle fonctionne grâce à une équipe constituée de 4 professionnels/elles.

Missions et activités principales

- Accueil et Relation de Confiance** : Accueillir l'enfant et sa famille, et instaurer une relation de confiance.
- Accompagnement Quotidien** : Acccompagner le jeune enfant dans son quotidien, garantir son épanouissement, sa santé et sa sécurité.
- Activités de Développement** : Mettre en place et participer à des activités contribuant au développement de l'enfant.
- Projet Pédagogique** : Participer à l'évolution et à la mise en œuvre du projet pédagogique. La crèche est engagée dans une démarche de labellisation Ecolo crèche®.
- Règles d'Hygiène et de Sécurité** : Respecter les règles d'hygiène, de sécurité et les protocoles de la structure.

Profil recherché

Qualités professionnelles/compétences :

- Connaissance du développement global et psychomoteur du jeune enfant
- Savoir observer et être à l'écoute de l'enfant et de sa famille
- Connaissance sur l'équilibre alimentaire et les normes d'hygiène alimentaire à respecter
- Savoir réagir en cas de situation d'urgence

Savoir être :

- Aisance relationnelle et aptitude à travailler en équipe
- Disponibilité, Adaptabilité, Patience
- Sens des priorités et des responsabilités

Formation et expérience :

- Expérience sur un poste similaire appréciée
- Diplôme d'auxiliaire de puériculture OBLIGATOIRE**

Conditions de Travail

- **Horaires :**
 - Temps complet 35h
 - Semaine en 4 jours selon planning tournant sur 5 semaines
- **Statut - Rémunération :**
 - Emploi permanent, recrutement de titulaire du cadre d'emploi d'auxiliaire de puériculture ou à défaut contractuel-le CDD 3 ans
 - Rémunération selon statut et expérience. 2080 € brut minimum.
- **Avantages :**
 - Participation de l'employeur à la mutuelle santé (contrat labellisé) et prévoyance (contrat groupe)
 - Titres restaurant (valeur faciale 7 € pris en charge à 60%)
 - Amicale du personnel sous conditions d'ancienneté
 - Possibilité de logement provisoire dans le cadre de la prise de poste : T2 meublé 30 m² Loi Carrez + 8 m² < 1,80 m situé au sein du bâtiment de la crèche. Loyer attractif.

Le processus de recrutement

Le processus de recrutement se déroulera en 3 étapes :

1. Un **1^{er} entretien** en présentiel ou en visio de 45 minutes environ
2. Les candidats sélectionnés à l'issue de ce 1^{er} entretien devront réaliser une **journée d'immersion** au sein de la micro-crèche
3. A la suite de cette immersion, un **2nd entretien** en présentiel ou en visio

Les candidatures seront examinées dès leur réception.

Les candidatures pourront être intégrées au processus de recrutement décrit ci-dessus tout au long de la période de publication.

Le poste pourra être pourvu avant la date limite de dépôt des candidatures si un candidat correspondant au profil recherché est retenu. Nous vous encourageons donc à postuler dès que possible.

Intéressé·e ?

[Vous souhaitez postuler](#) : adressez-nous vos CV et lettre de motivation

[Vous avez des questions](#) : contactez-nous

- Par courriel à : recrutement@mairie-prazsurarly.fr
- Par téléphone : 04.50.21.92.97

**Nos offres en ligne
toute l'année :**

